



# Lettre de garantie

**Nom du produit :** Polar  
**Code du produit :** 50216, 50218  
**Date d'émission :** 14 février 2019

## Utilisation du produit :

Ce produit est sans danger et convient aux établissements alimentaires en tant que nettoyeur général (A1) sur toutes les surfaces dans et autour des aires de transformation alimentaire, où son utilisation n'est pas destinée à un contact alimentaire direct. L'utilisation de ce produit dans les établissements de transformation ou de manipulation des aliments exige que tous les produits alimentaires et les matériaux d'emballage soient retirés ou protégés avant l'utilisation de ce produit. Un rinçage à l'eau potable des surfaces nettoyées est requis après l'utilisation de ce produit. Lorsqu'il est utilisé conformément aux instructions du fabricant, ce nettoyeur ne doit pas présenter d'odeur notable ni laisser de résidus visible.

Pour les directives d'utilisation du produit, veuillez consulter l'étiquette du produit.

Cette lettre est fournie pour le produit non alimentaire mentionné ci-dessus, conformément aux exigences du Programme d'amélioration de la salubrité des aliments de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Des copies de cette lettre en plus d'informations supplémentaires sont disponibles sur notre site internet.

Les Produits Dustbane Ltée fournira des documents à l'appui à la demande de l'ACIA.

Michael Mikoluk, Ph. D.  
Directeur technique – Division chimique